

Le parapluie du syndic

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **51 (1913)**

Heft 16

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209511>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vous supposez sans doute qu'à ces mots j'éclatai comme une simple torpille japonaise.

Non pas.
Je suis allé acheter les frites.
On est si bête quand on aime!

M.-E.-T.

Beaux-Arts. — Nous venons de recevoir deux intéressantes reproductions d'un pastel et d'une aquarelle du peintre François Gos, sortant des ateliers chromolithographiques de la maison Süeberlin et Pfeiffer S. A., à Vevey.

Ces estampes qui offrent, le pastel en particulier, de sérieuses difficultés techniques, ont conservé intégralement le cachet artistique des originaux. La première représente une chapelle dans le Valais avec, au premier plan, le reflet d'un pâle soleil qui se lève dans l'aube jaunâtre d'un jour incertain. La seconde, un sommet absolument désert qu'anime seule une dernière giboulée de neige. Toutes deux très mélancolique, mais vivantes de cette émotion spéciale que nous procure la montagne.

Actuellement, est ouverte, à la Librairie du Grand-Pont (M. Jean Biedermann), une exposition d'art dont on peut discuter le genre et les tendances, mais qui n'en présente pas moins, et peut-être même à cause de cela, de l'intérêt.

Il y a là une cinquantaine d'œuvres exposées par 16 artistes « cubistes français » et « indépendants ».

Admirer sans réserve ces œuvres, c'est risquer l'étiquette, fort commune à présent — quoique très bien portée encore — de « snob ». Tomber dans l'excès contraire, est à coup sûr se décerner un brevet de « béotien ». Le mieux, du moins c'est notre avis, est d'aller voir — car il faut voir cela; tout est intéressant, sous un jour ou sous un autre — de faire ses petites observations, ses petites réflexions et... de les garder pour soi.

Le parapluie du syndic. — Un jour de marché, après avoir bu quelques verres, le syndic de X perdit son parapluie. Le lendemain, on pouvait lire dans le journal l'avis suivant: « Perdu un parapluie dont le corbin est droit, les baleines en jonc, et la soie en coton. Le rapporter contre récompense à Monsieur le syndic de X. »

Au barreau. — Un jour de foire, à Echallens, un paysan avait attaché son porc à la barrière de l'escalier d'une auberge. Un avocat s'encoubla à la corde qui retenait l'animal, et crie, dispute, fait tant de bruit que le propriétaire sort et lui dit: « Ne tapagez pas tant, n'êtes-vous pas, mon caïon et vous, attachés tous deux au barreau? »

MON SAC D'ÉCOLE

On nous passe obligeamment une composition due à la plume d'une fillette de douze ans, élève de l'école d'un petit village de la campagne vaudoise. Elle est d'un tour si original que nous ne résistons pas à l'envie de la reproduire. Sauf quelques rares mots dont l'orthographe a été rétablie par notre correspondant, voici cette page, telle qu'elle fut écrite aux examens de ce printemps:

« Mon sac d'école est en patte. Il a été fait avec un vieux rideau. C'est un bon sac. Ma maman voulait m'en acheter un, elle me l'avait dit bien des fois; et moi je lui ai dit, prends ce vieux rideau qui est dans la commode et tu m'en feras un en patte. Voilà bientôt une année que je le sers, il est encore tout en bon état. Je n'aimerais pas le changer, parce qu'il n'est pas lourd; oui il est lourd quand il y a bien des livres dedans, mais pour ne pas le gâter, je ne veux pas trop le remplir. J'aimerais bien le garder jusqu'à mon dernier jour d'école. Je ne sais pas si je veux pouvoir. Je l'aime autant que mon chat. Il y a toujours quelque chose dedans. Croyez-vous qu'il me faut le gâter pour en avoir un neuf, non. Il faut autant en avoir un en patte, que un en peau, ils sont même plus durables.

O. C., 12 ans.

CRUELLE ÉNIGME

Nous recevons les vers suivants:

Des bords de la Menthue.

Mon pauvre *Conteur*, je te plains
Depuis que ta bonne lectrice,
Avec son ténébreux sixain,
T'a rendu si mauvais service.

On ne peut, en effet, nier
Qu'à cause de cette...
Depuis tantôt un mois entier,
Tout le canton est en cupesse.

Jusque dans les moindres recoins,
Où que l'on aille, où qu'on s'arrête,
C'est partout le même tintouin,
Partout l'horrible casse-tête.

Est-ce la *langue*, est-ce la *loi*,
L'*homme*, le *peuple* ou bien la *cloche*?
Du diable si je sais, ma foi;
C'est à peu près, oui, ça s'approche!...

As-tu pensé, mon cher *Conteur*,
Quand tu donnais comme viatique
Aux méninges de tes lecteurs,
Ta grande « énigme énigmatique »

Aux effroyables cauchemars,
Aux longues veilles, aux blasphèmes,
Que produirait de toutes parts
Ton indéchiffrable problème?

Sans doute pas; mais assoupi
Par ta sagesse naturelle,
Tu dis tout bas: Té raodzai pi,
Nous venons de l'échapper belle...

Me permets-tu, mon cher *Conteur*,
Au risque de passer pour pitre,
Pour maniaque ou pour imposteur,
De mêler ma voix au chapitre.

M'est avis qu'à la vérité,
On ne ferait pas grande entorse
En mettant tous mots de côté
Pour ne conserver que la FORCE.

13 avril 1913.

H. L. B.

Notre consultation touchant la réponse — d'entre celles que nous avons publiées samedi — à laquelle il conviendrait de donner la prime, n'a provoqué que deux suffrages. La perplexité persiste.

M. L. Nicole, à Collombier sur Morges, se prononce pour le mot *pensée*, indiqué par Mlle Jeanne Thierry, à Lausanne. MM. Henri Dessieux et Bonvin, fourriers, Alf. Bussy et Al. Conod, sergents, au cours de répétition de la batterie 2, à Payerne, votent pour le mot *monnaie (écu)*, indiqué par M. H. Pavillard, à La Rosiaz.

Ce résultat est vraiment un peu maigre pour décider, mais comme il en faut finir avec cette question, qui menace de faire perdre le sommeil à nos lecteurs et à nos charmantes lectrices, nous donnons la prime à M. H. Pavillard (4 voix) et nous croyons devoir aussi la décerner à M. H.-L. Bory, à Yvonand, dont nous publions ci-dessus la réponse. Si elle n'est pas la plus juste — on risque, du reste, de n'être jamais fixé sur ce point — c'est du moins celle dont le tour est le plus original. A défaut d'exactitude, cette qualité vaut bien une récompense.

Voici, à titre de simple renseignement, les réponses qui nous sont encore parvenues depuis samedi dernier:

Cœur ou ombre, M. Aug. Vulliamoz, Montreux; *volonté*, M. Ch. Neyroud, p^r adr. Rumpf & Cie, Montreux; *volonté, ombre, temps, air*, M. L. Nicole, à Collombier sur Morges; *pendule*, Mme Guillet, Yvonand; le *poing*, M. Monney, Hôtel du Cerf, Payerne; l'*Etat*, M. M. Delay, Morges; *volonté*, M. C. Reuteler, fonctionnaire postal, Lausanne; l'*amour*, M. G. C., Lausanne; l'*humanité*, M. Robert Dizerens, Chemin Vinet, 23 bis, Lausanne; la *main*, M. Koller, avenue de Rumine, 66, Lausanne.

Et maintenant, point final!

Cuisine française. — Au restaurant, un Anglais lit le menu:

Anchois de Norvège, jambon d'York, saucisses de Francfort, bifteck, choux de Bruxelles, macaroni à l'italienne, salade Russe, fromage de Hollande, Petit Suisse.

Aoh! by God! vraiment, ce était là la vraie cuisine française?

Au clair. — Vous avez l'air triste, auriez-vous reçu des visites ennuyeuses?

— Non... vous êtes la première.

La preuve. — Entre amis:

— Alors, tu crois vraiment que le fumage affecte la mémoire.

— Pour sûr! Voici le sixième cigare que je t'offre ce mois-ci et tu l'as si bien oublié qu'il ne te vient pas à l'idée d'user de réciprocité.

A la gare centrale. — *L'employé.* — Si cela ne vous fait rien, monsieur, je vais changer votre valise de place. Elle gêne la circulation.

Le voyageur. — Non, non. Laissez-là où elle est.

L'employé. — Mais, monsieur, à chaque instant des gens trébuchent dessus.

Le voyageur. — Justement, c'est le seul moyen que j'aie de ne pas l'oublier.

Grand Théâtre. — La saison d'opérette fut, dès le début, un éclatant succès. Rien n'y est à reprendre; tout, à applaudir.

Spectacles de la semaine: Dimanche soir, 20 avril 1913, à 8 1/4 h., *La Mascotte*, opérette en 3 actes, musique d'Audran.

Mardi 22 avril 1913, à 8 1/4 h., *La Veuve Joyeuse*, opérette en 3 actes, musique de Frantz Lehár.

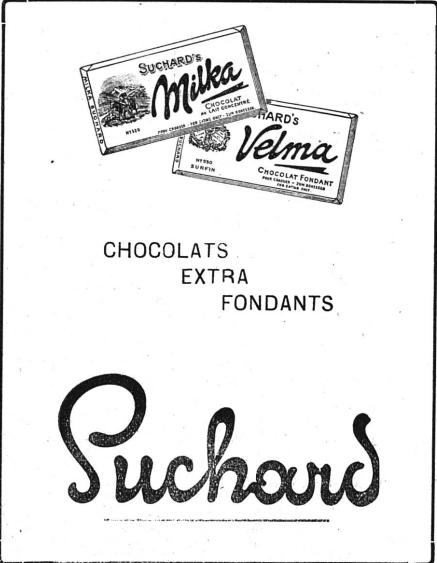
Mercredi 23 avril, à 8 1/4 h., *La Veuve Joyeuse*.

Jeudi 24 avril, à 8 1/4 h., première représentation populaire.

Vendredi 25 avril, à 8 1/4 h., *Les Mousquetaires au Couvent*, opérette en 3 actes, musique de Louis Verney.

Kursaal. — Au Kursaal, c'est toujours la revue qui tient, avec des scènes nouvelles, dont le succès est d'avance certain. Nous n'avons donc rien de plus à en dire, sinon qu'on ne saurait passer soirée plus agréable qu'à Bel-Air.

Lumen. — La vogue est aux grandes pièces. Or le Lumen ne se fait pas faute d'offrir au public des œuvres des grands auteurs français. Après « Zaza », voici *Le Nabab*, d'Alphonse Daudet, mis en scène avec tous les raffinements que permet le cinématographe. Avec cela, superbes séries de vues instructives, des paysages et des pièces américaines où l'on a occasion d'admirer les prouesses hippiques des Cow-boys.



CHOCOLATS
EXTRA
FONDANTS

Suchard

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAJ

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Co.